



Lotissement des Lavandières

DOSSIER DE PERMIS D'AMENAGER

PA4 - PLAN DE COMPOSITION

Echelle: 1/500



10 ZA le Boulais
35 690 Acigné
TEL : 02 99 83 41 76
contact@infraconcept35.fr

Ind	Date	Etabli par	Approuvé par	Objet de la révision
A	Octobre 2017	Nathalie Danion	Norbert Verré	1ère Diffusion – plan PA
B	Mai 2022			Ajoutement du périmètre et des limites de lots suite au bornage + chemin piéton à l'est des lois 23 et 24 + servitude de passage de dessus EP en limite Sud et Ouest de la Tranche 2

Affaire N° : 2016 65

LEGENDE

	Surface constructible des lots
	Orientation du sens de faîtage principal
	Cote minimum d'implantation de dalle (tolérance à +50cm) (voir l'art.10 du règlement)
	Surface non constructible pour bâtiment annexe (selon définition de l'Art.6 du règlement PA10)
	Surface non constructible sauf pour bâtiment annexe (lots concernés : 9-10-11-22)
	Entrée de lot
	Voirie → Sens de circulation
	Stationnement sur chaussée
	Pôles de stationnement
	Cheminement piéton
	Gazon renforcé (passage réseaux assainissement)
	Espace vert (engazonnement / arbre à planter)
	Arbres à conserver
	Talus à préserver
	Cheminement piéton existant
	Accès véhicules
	Accès piétons
	Muret de soutènement
	.94.15 Cote de voirie projetée
	2% Pente de voirie projetée

— — — Périmètre de l'opération

- - - Limite entre les 2 tranches

NOTA : Les surfaces des lots notées sur le plan sont approximatives, les surfaces exactes ne seront définitives qu'après bornage des lots.